



## Comment s'inscrire à une formation DOKKEO ?

Vous pouvez vous inscrire à une formation DOKKEO via :

- le site internet [www.dance4us.fr](http://www.dance4us.fr) ou [www.fit-zenalltimes.com](http://www.fit-zenalltimes.com)
- 

Aucune confirmation ni acompte ne sont nécessaires pour valider vos inscriptions.

## Que dois-je faire après une inscription via web?

Dès l'inscription validée par nos services, vous recevez par mail une confirmation ainsi qu'une convention de formation pour chacun des stagiaires inscrits. Tous nos documents sont dématérialisés : convention, convocation, facture, feuille de présence... Nous vous les adressons par e-mail. Les factures et attestation de présence sont disponibles 5 jours après la fin d'une formation ;

## Comment modifier une convention de formation ?

Pour toute demande de modification de convention, vous pouvez [nous contacter](#) directement par téléphone ou formulaire. Nous ferons les modifications et vous adresserons par mail une nouvelle convention de formation.

## Comment recevoir l'attestation et la feuille de présence ?

Dès la fin d'une session de formation, une attestation de formation et une feuille de présence sont envoyées par mail au responsable de l'inscription.

## Vous avez égaré une pièce ?

. Si vous ne trouvez pas un document, vous pouvez [nous contacter](#) directement par téléphone ou formulaire (en précisant le nom du stagiaire et le titre de la formation suivie).

## Comment consulter le règlement intérieur applicable aux stagiaires ?

Le règlement intérieur s'applique à tous les stagiaires participant à une action de formation organisée par Cegos, et ce pendant toute la durée de la formation suivie.

[Télécharger le règlement intérieur](#)

## Pouvez-vous me confirmer le lieu de ma formation ?

Votre convocation indiquant l'adresse du centre de formation et les horaires est envoyée 3 semaines avant le début de la session. Vous recevrez un dossier complet d'informations pratiques avec :

- le programme de la formation
- un plan d'accès
- les moyens de transport
- les parkings les plus proches (tous sont payants).

## Quels sont les horaires des formations ?

Pour les horaires des formations, reportez-vous à la rubrique "[Comment se déroule une formation ?](#)".

## Je suis demandeur d'emploi et je souhaite me former

### Quelles sont les possibilités de financements pour ma formation ?

Plusieurs financements sont disponibles, parmi eux les deux principaux sont :

- compte personnel de formation (CPF)
- contrat de Sécurisation Professionnel (CSP)

Pour toute demande, nos conseillers sont disponibles afin de vous aider à établir votre projet de formation et compléter votre dossier de financement.

## **Comment bénéficiaire du Compte Personnel de Formation (CPF) ?**

Le DIF (Droit individuel à la formation) que vous avez acquis lors d'un précédent emploi et avec lequel il vous était possible de financer une action de formation a été remplacé par le CPF au 1er janvier 2015.

[Découvrez les conditions de mobilisation du Compte Personnel de Formation.](#)